FCP de droit français

Quilvest Bonds EURO SHORT TERM

RAPPORT ANNUEL

au 30 septembre 2021

Société de gestion : DYNASTY AM S.A.
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : PriceWaterhouseCoopers Audit

DYNASTY AM S.A. - 16 avenue Marie Thérèse - L-2132 – Luxembourg - Grand-Duché de Luxembourg

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC 3

2. Changements intéressant l'OPC 4

3. Rapport de gestion 5

4. Informations réglementaires 7

5. Certification du commissaire aux comptes 12

6. Comptes de l'exercice 17

7. Annexe(s) 38

Caractéristiques de l'OPC (suite) 39

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

QUILVEST BONDS EURO SHORT TERM

PART C (Capitalisation) FR0007497839

Ce Fonds est géré par DYNASTY AM S.A.

Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF du Fonds est : Obligations et autres titres de créances libellés en euro.
Le Fonds, qui est un Fonds commun de placement, a pour objectif de gestion de réaliser, sur une durée de placement recommandée de trois ans, une performance supérieure ou égale à celle de l'indice Markit Iboxx € Corporates 1-3 ans.
L'indice Markit Iboxx € Corporates 1-3 ans, coupons réinvestis, libellé en euro est représentatif de la performance du marché des obligations de la zone euro dont la maturité est comprise entre 1 et 3 ans et est fourni à titre indicatif.
La stratégie du Fonds est active et effectuée de manière discrétionnaire sur différents produits de taux.
Le Fonds, pour atteindre son objectif, sera exposé jusqu'à 100% de son actif aux marchés des taux. Le Fonds pourra investir en titres Investment Grade émis ou garantis par des émetteurs publics ou privés.
Le FCP peut investir directement dans des emprunts non notés ou disposant d'une notation inférieure à BBB- (ou équivalent) dans la limite de 10% de son actif. Il pourra également être investi en obligations convertibles dans la limite de 10%. Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif dans des parts ou actions d'OPCVM, FIA ou de fonds d'investissement de droit étranger.
L'exposition aux marchés des taux, dont les marchés monétaires, sera établie dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 3.
Le Fonds pourra utiliser des instruments dérivés, dans un but tant de couverture que d'exposition sur le risque de taux, sans jamais rechercher de surexposition à ces risques.
Affectation du résultat net et des plus-values réalisées : Parts C : Capitalisation annuelle.
Les souscriptions et les rachats sont centralisés tous les jours jusqu'à 14h30 par CACEIS Bank et exécutés sur la base de la valeur liquidative datée de J et calculée à J+1 et réglé à J+1.
Durée de placement recommandée : 3 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, **A risque plus élevé,**

rendement potentiellement plus faible **rendement potentiellement plus élevé**

1	**2**	3	4	5	6	7

Le niveau de risque du Fonds reflète son exposition aux marchés de taux de la zone euro.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le Fonds, investissant en obligations, titres du marché monétaire ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel évènement dépend de la qualité de l'émetteur.

Risque de contrepartie : L'utilisation de dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Fonds.

La survenance de l'un de ces risques peut provoquer une baisse de la valeur liquidative de votre Fonds.

Pour plus d'informations sur les risques auxquels vous pouvez être confronté en investissant dans ce Fonds, veuillez-vous reporter à la section « Profil de risque » du prospectus.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Changement significatifs intervenus au cours de la période :

Néant.

3. RAPPORT DE GESTION

Commentaire de gestion :

L'objectif de gestion du fonds Quilvest Bonds Euro Short Term est d'obtenir, sur une durée de placement supérieure à 3 ans, une performance supérieure ou égale à celle de l'indice Markit Iboxx € Corporates 1- 3, par l'investissement dans des obligations d'Etat et d'entreprises libellées en euros à taux fixes ou variables.

Afin de réaliser cet objectif, le fonds adopte un style de gestion active sur les différents produits de taux. Le processus de gestion repose sur une analyse macroéconomique, visant à anticiper les tendances d'évolution des marchés à partir de l'analyse du contexte économique et géopolitique global. Cette approche est complétée par une analyse microéconomique des émetteurs et par une analyse des différents éléments techniques du marché, visant à surveiller les multiples sources de valeur ajoutée des marchés de taux afin de les intégrer dans sa prise de décision.

L'OPCVM est géré dans une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 3.

Cette année comptable s'est articulée autour de nombreux éléments d'incertitudes. Ces derniers s'illustrent notamment par les vagues successives du Covid-19 et du variant delta, en parallèle de la mise en place progressive de la campagne de vaccination au niveau mondial. Dans ce contexte, l'attention des marchés s'est peu à peu tournée vers l'inflation dont le caractère transitoire semble finalement s'orienter vers une hausse structurelle. La Chine a également fait parler d'elle via les campagnes de restrictions édictées par Pékin ainsi que la faillite d'Evergrande. Cet environnement instable a engendré une baisse surprenante du taux 10 ans américain de près de 50 points entre mai et juillet (1,23% vs 1,74%) avant que ce dernier ne retrouve ses niveaux de juin au mois de septembre. Les banques centrales et l'annonce du tapering de la Fed restent au cœur des débats.

Ainsi, la période de l'exercice comptable de septembre 2020 et septembre 2021 s'est globalement avéré être plus profitable aux entreprises européennes de notations High Yield qu'Investment Grade (souffrant d'une plus forte sensibilité taux). L'indice Itraxx Europe Xover, quant à lui, est resté stable sur la période (autour de 250 points).

Le fonds Quilvest Bonds Euro Short Term finit avec une performance très légèrement en baisse (-0,05%) sur l'année fiscale (Septembre 2020 - Septembre 2021).

Sur l'année écoulée, la performance de QUILVEST BONDS EURO SHORT TERM s'établit à :
- Part I : -0,05%, VL passant de 126 170,71€ à 126 101,92€
- Part C : -0,25%, VL passant de 389,69€ à 388,70€
- Part D : -0,25%, VL passant de 151,60€ à 150,62€ (retraitée du dividende)

Sur cette même période, l'indice Markit Iboxx € Corporates 1-3 ans a effectué une performance de +0,84%.

La sensibilité taux moyenne du fonds s'établit à 0,60 au 30 septembre 2021. A la fin de la période, la notation moyenne du fonds est de BBB+, pour un rendement actuariel moyen des obligations en portefeuille de +0,0%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
OSTRUM ISR CASH EONIA Part I	20 877 074,64	22 252 964,46
KONI AHOL FLR 03-21	5 000 500,00	5 000 000,00
AIRBUS GROUP SE ZCP 14-06-21	4 801 200,00	4 800 000,00
FIAT 4.75% 03/22/2021	4 032 181,00	3 970 000,00
COVIVIO 0.875% 31/01/2021	3 803 760,00	3 800 664,00
TELE ZCP 09-03-21 EMTN	3 498 950,00	3 500 000,00
GENERAL MOTORS FINANCIAL E3R+0.68% 10-05-21	2 801 568,00	3 300 000,00
ILIAD 0.625% 25-11-21	4 018 930,00	2 014 300,00
SOCIETE BIC ZCP 18-03-21	3 000 450,07	3 000 000,00
UNIPER SE ZCP 26-02-21	3 000 140,01	3 000 000,00

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :**
  - o Prêts de titres :
  - o Emprunt de titres :
  - o Prises en pensions :
  - o Mises en pensions :
- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :**
  - o Change à terme :
  - o Future :
  - o Options :
  - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	
Total	
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	
. Autres revenus	
Total des revenus	
. Frais opérationnels directs	
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - REGLEMENT SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

SELECTION DES INTERMEDIAIRES

La Société de Gestion a établi un processus de sélection et d'évaluation des intermédiaires financiers et contreparties aux opérations de gré à gré permettant une connaissance approfondie des prestataires avec lesquels elle traite dans le cadre de ses activités.

Le processus de sélection prévoit en particulier, une fiche de sélection et d'évaluation adaptée et un questionnaire de « due diligence » incluant notamment l'appréciation de l'organisation de l'intermédiaire, de sa qualité financière, l'existence d'assurances, le dispositif du contrôle interne, ainsi que l'existence des procédures relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux mises en place par l'intermédiaire ou la contrepartie suggéré.

Le suivi a posteriori consiste notamment, lors de revues annuelles, à fournir une évaluation de la qualité des dispositifs opérationnels et du service offert par ces prestataires (tarification, qualité d'exécution des ordres, qualité du règlement/livraison, accès aux marchés, qualité de l'analyse financière, etc…).

POLITIQUE DE GESTION DES CONFLITS D'INTERETS

Dynasty Asset Management S.A. a mis en place une politique de gestion et de prévention des conflits d'intérêts.

Les principes et les modalités de gestion des conflits d'intérêts sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande.

RÉPARTITION DES COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

Prestataire percevant des commissions de mouvement	Assiette	Pourcentage
Dépositaire	Néant	Néant
Société de gestion		Néant

POLITIQUE EN MATIERE DE DROIT DE VOTE

Dynasty Asset Management S.A. a mis en place une politique en matière de droit de vote.

Cette dernière est disponible auprès de la société de gestion sur simple demande.

COMMUNICATION DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site internet www.dynasty-am.lu et dans les rapports annuels de l'OPCVM à compter de l'exercice comptable ouvert le 30/09/2012.

DÉTENTION D'OPCVM GÉRÉS PAR DYNASTY ASSET MANAGEMENT

Néant.

MÉTHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPCVM sur les contrats financiers.

UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Le tableau des instruments financiers gérés par la société de gestion ou une société liée se trouve dans les annexes des comptes annuels de l'OPC.

REMUNERATION

La Société de gestion a établi une politique de rémunération pour les catégories de personnel incluant les dirigeants, preneurs de risques, fonctions de contrôle et tout employé percevant une rémunération totale les plaçant dans la même fourchette de rémunération que celle des dirigeants et preneurs de risques dont les activités professionnelles influent notablement sur les profils de risque de la Société de gestion ou de la Société, qui :

- est en adéquation avec et promeut une gestion saine et efficace du risque, sans encourager une prise de risques ne correspondant pas au profil de risque de la Société ou de ses statuts ;
- est conforme à la stratégie d'entreprise, les valeurs objectives et les intérêts de la Société de gestion et n'interfère pas avec l'obligation qu'a la Société de gestion d'agir dans les meilleurs intérêts de la Société ;
- inclut une évaluation de l'éventail pluriannuel des performances relatif à la période de détention recommandée aux investisseurs de la Société afin d'assurer que le processus d'évaluation repose sur les performances à plus long terme de la Société et ses risques d'investissement ; et équilibre convenablement les composantes fixes et variables de la rémunération totale.

La rémunération consiste en toute forme de paiements ou avantages directement versés par la Société, ou indirectement mais pour le compte de celle-ci, en contrepartie de services professionnels rendus par le personnel de la Société. La rémunération peut être divisée en:

- rémunération fixe (paiements ou avantages sans prise en compte d'un quelconque critère de performance), et
- rémunération variable (paiements ou avantages supplémentaires en fonction des performances, ou dans certains cas, d'autres critères contractuels).

Les deux composantes de la rémunération (fixe et variable) peuvent inclure des paiements ou avantages monétaires (tels que des liquidités, actions ou instruments liés aux actions).

La politique de rémunération actualisée de la Société de gestion, incluant sans s'y limiter un descriptif du mode de calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages, est disponible à l'adresse http://www.dynasty-am.lu/wp-content/uploads/2020/01/Remuneration-Policy.pdf. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande auprès du siège de la Société de gestion.

Compte tenu de la taille, de la complexité et de la portée des activités de la Société de gestion, il a été décidé de confier au Conseil d'administration, aux dirigeants, au compliance officer et, dans une certaine mesure, à l'auditeur interne et au responsable de la gestion des risques, la responsabilité de mettre en œuvre et de superviser cette politique de rémunération, sans créer de comité de rémunération.

Pour ce qui concerne la Société de gestion, les salaires et la rémunération des employés, des dirigeants et des membres du Conseil d'administration en 2020 se présentent comme suit :

Type d'employés de la Société de gestion	Nombre de bénéficiaires	Rémunération fixe[1]	Variable Rémuneration[2]
Personnel identifié[3]	11	956 823 EUR	234 498 EUR
Employés de la Société de gestion (avec les personnel identifié)	15	1 272 362 EUR	344 497 EUR

1 La rémunération fixe correspond aux paiements ou prestations versés par la Société de gestion à ses employés indépendamment de tout critère de performance.
2 La rémunération variable désigne les paiements et prestations supplémentaires versés aux employés en fonction de leur performance et de la performance de la Société de gestion.
3 Le personnel identifié regroupe les employés des catégories suivantes : dirigeants, preneurs de risques, fonctions de contrôle (risque, conformité, audit interne), les employés qui répondent à 2 des 3 critères suivants : ils exercent des fonctions de contrôle essentielles ou ils occupent un poste de cadre essentiel ou une fonction qui engage la Société de gestion envers des tiers, ou les employés dont la rémunération totale perçue au cours du dernier exercice fiscal était supérieure à 400 000 euros.

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

DYNASTY AM S.A.
16 avenue Marie Thérèse
L-2132 Luxembourg
Grand-Duché de Luxembourg

Tél : +352 2469 77 642
Site internet : www.dynasty-am.lu

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2021

QUILVEST BONDS EURO SHORT TERM
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
DYNASTY AM SA
16, avenue Marie-Thérèse
L2132 Luxembourg

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement QUILVEST BONDS EURO SHORT TERM relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie *« Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels »* du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les Organismes de Placements Collectifs, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des Organismes de Placements Collectifs et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2021.12.17 17:50:49 +0100

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 30/09/2021 *en* EUR

ACTIF

	30/09/2021	30/09/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	**85 488 624,53**	**145 122 262,48**
Actions et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	**73 871 851,53**	**128 093 029,86**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	73 871 851,53	128 093 029,86
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances	**5 999 755,46**	**9 998 384,12**
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	5 999 755,46	6 999 450,25
Titres de créances négociables	5 999 755,46	6 999 450,25
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		2 998 933,87
Organismes de placement collectif	**5 617 017,54**	**7 030 848,50**
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	5 617 017,54	7 030 848,50
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	**11 474,00**	
Opérations de change à terme de devises		
Autres	11 474,00	
COMPTES FINANCIERS	**776 650,92**	**15 180 161,14**
Liquidités	776 650,92	15 180 161,14
TOTAL DE L'ACTIF	**86 276 749,45**	**160 302 423,62**

PASSIF

	30/09/2021	30/09/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	86 767 395,49	156 169 783,50
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)	6 238,87	765,27
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-1 412 407,78	-1 751 409,97
Résultat de l'exercice (a, b)	891 160,94	1 773 952,63
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	**86 252 387,52**	**156 193 091,43**
* *Montant représentatif de l'actif net*		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	**24 361,93**	**4 109 332,19**
Opérations de change à terme de devises		
Autres	24 361,93	4 109 332,19
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	**86 276 749,45**	**160 302 423,62**

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 30/09/2021 en EUR

	30/09/2021	30/09/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 30/09/2021 *en* EUR

	30/09/2021	30/09/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		
Produits sur actions et valeurs assimilées		
Produits sur obligations et valeurs assimilées	1 477 156,23	2 226 125,56
Produits sur titres de créances	3 712,11	7 096,59
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	**1 480 868,34**	**2 233 222,15**
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	35 071,00	42 383,52
Autres charges financières		
TOTAL (2)	**35 071,00**	**42 383,52**
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	**1 445 797,34**	**2 190 838,63**
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	171 509,36	247 005,80
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	**1 274 287,98**	**1 943 832,83**
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-383 127,04	-169 880,20
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	**891 160,94**	**1 773 952,63**

ANNEXES COMPTABLES

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.
Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».
Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.
Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.
Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.
Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...
Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.
Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0007497839 - Quilvest Bonds EURO SHORT TERM C : Taux de frais maximum de 0,40% TTC
FR0007489216 - Quilvest Bonds EURO SHORT TERM D : Taux de frais maximum de 0,40% TTC
FR0010786145 - Quilvest Bonds EURO SHORT TERM I : Taux de frais maximum de 0,15% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :
Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.
Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	*Affectation du résultat net*	*Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées*
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM C	Capitalisation	Capitalisation
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM D	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM I	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/09/2021 *en* EUR

	30/09/2021	30/09/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	**156 193 091,43**	**123 993 521,26**
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	89 219 307,16	189 944 802,79
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-159 076 259,23	-157 431 012,24
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	84 442,04	17 180,54
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 171 695,28	-1 843 869,03
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions		
Différences de change		
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	734 212,02	-430 991,72
Différence d'estimation exercice N	*-455 991,58*	*-1 190 203,60*
Différence d'estimation exercice N-1	*1 190 203,60*	*759 211,88*
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
Différence d'estimation exercice N		
Différence d'estimation exercice N-1		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-4 998,60	-373,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 274 287,98	1 943 832,83
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	**86 252 387,52**	**156 193 091,43**

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	63 449 391,96	73,57
Obligations à taux VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 507 406,00	2,90
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	7 915 053,57	9,18
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	**73 871 851,53**	**85,65**
TITRES DE CRÉANCES		
Titres négociables à court terme (NEU CP) émis par des émetteurs bancaires	5 999 755,46	6,96
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	**5 999 755,46**	**6,96**
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	71 364 445,53	82,74			2 507 406,00	2,91		
Titres de créances	5 999 755,46	6,96						
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							776 650,92	0,90
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	16 844 157,52	19,53	36 964 076,38	42,86	19 525 865,75	22,64	537 751,88	0,62		
Titres de créances	5 999 755,46	6,96								
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	776 650,92	0,90								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1		Devise 2		Devise 3		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	**%**	**Montant**	**%**	**Montant**	**%**	**Montant**	**%**
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/09/2021
CRÉANCES		
	Coupons et dividendes en espèces	11 474,00
TOTAL DES CRÉANCES		**11 474,00**
DETTES		
	Frais de gestion fixe	24 361,93
TOTAL DES DETTES		**24 361,93**
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		**-12 887,93**

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM C		
Parts souscrites durant l'exercice	40 860,030	15 919 347,09
Parts rachetées durant l'exercice	-126 336,965	-49 200 645,06
Solde net des souscriptions/rachats	-85 476,935	-33 281 297,97
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	12 834,166	
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM D		
Parts souscrites durant l'exercice	7 585	1 150 037,70
Parts rachetées durant l'exercice	-5 088	-767 677,66
Solde net des souscriptions/rachats	2 497	382 360,04
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	3 243	
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM I		
Parts souscrites durant l'exercice	571,685	72 149 922,37
Parts rachetées durant l'exercice	-864,537	-109 107 936,51
Solde net des souscriptions/rachats	-292,852	-36 958 014,14
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	640,555	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM C	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM D	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM I	
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/09/2021
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM C	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	70 864,73
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM D	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 955,51
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,30
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	98 689,12
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,10
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/09/2021
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/09/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/09/2021
Actions Obligations TCN OPC Instruments financiers à terme **Total des titres du groupe**			

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	6 238,87	765,27
Résultat	891 160,94	1 773 952,63
Total	**897 399,81**	**1 774 717,90**

	30/09/2021	30/09/2020
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM C		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	42 235,84	377 645,02
Total	**42 235,84**	**377 645,02**

	30/09/2021	30/09/2020
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM D		
Affectation		
Distribution	2 432,25	447,60
Report à nouveau de l'exercice	7 950,11	1 433,32
Capitalisation		
Total	**10 382,36**	**1 880,92**
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	3 243	746
Distribution unitaire	0,75	0,60
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat		

	30/09/2021	30/09/2020
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	844 781,61	1 395 191,96
Total	**844 781,61**	**1 395 191,96**

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/09/2021	30/09/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1 412 407,78	-1 751 409,97
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	**-1 412 407,78**	**-1 751 409,97**

	30/09/2021	30/09/2020
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM C		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-81 769,76	-429 914,85
Total	**-81 769,76**	**-429 914,85**

	30/09/2021	30/09/2020
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM D		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-8 017,62	-1 270,69
Total	**-8 017,62**	**-1 270,69**

	30/09/2021	30/09/2020
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-1 322 620,40	-1 320 224,43
Total	**-1 322 620,40**	**-1 320 224,43**

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/09/2017	28/09/2018	30/09/2019	30/09/2020	30/09/2021
Actif net Global en EUR	**35 693 974,07**	**20 036 316,62**	**123 993 521,26**	**156 193 091,43**	**86 252 387,52**
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM C en EUR					
Actif net	6 054 999,86	5 013 668,73	39 945 213,77	38 311 368,58	4 988 699,40
Nombre de titres	15 292,000	12 787,000	102 194,587	98 311,101	12 834,166
Valeur liquidative unitaire	395,95	392,09	390,87	389,69	388,70
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-2,75	-8,51	-5,98	-4,37	-6,37
Capitalisation unitaire sur résultat	7,02	5,73	3,88	3,84	3,29
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM D en EUR					
Actif net	198 572,87	116 990,29	113 814,18	113 098,44	488 468,24
Nombre de titres	1 216	753	746	746	3 243
Valeur liquidative unitaire	163,30	155,36	152,56	151,60	150,62
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-1,13	-3,41	-2,34	-1,70	-2,47
Distribution unitaire sur résultat	6,39	2,31	0,50	0,60	0,75
Crédit d'impôt unitaire			0,50		(*)
Report à nouveau unitaire sur résultat			1,02	1,92	2,45
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM I en EUR					
Actif net	29 440 401,34	14 905 657,60	83 934 493,31	117 768 624,41	80 775 219,88
Nombre de titres	232,000	118,000	664,567	933,407	640,555
Valeur liquidative unitaire	126 898,28	126 319,13	126 299,52	126 170,71	126 101,92
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-879,49	-2 738,37	-1 930,04	-1 414,41	-2 064,80
Capitalisation unitaire sur résultat	2 995,98	2 508,46	1 624,98	1 494,73	1 318,82

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
INFINEON TECHNOLOGIES AG 0.75% 24-06-23	EUR	1 000 000	1 018 070,89	1,18
SCHAEFFLER AG 1.125% 26-03-22	EUR	2 200 000	2 221 885,18	2,58
VOLK FIN 0.75% 14-10-21 EMTN	EUR	1 000 000	1 007 644,52	1,16
VOLKSWAGEN BANK 1.25% 01-08-22	EUR	1 000 000	1 015 251,78	1,18
VOLKSWAGEN FINANCIAL SERVICES AG 0.625% 01-04-22	EUR	1 000 000	1 008 324,93	1,17
VW 0 3/8 07/05/22	EUR	1 000 000	1 006 504,93	1,17
TOTAL ALLEMAGNE			**7 277 682,23**	**8,44**
AUSTRALIE				
ORIGIN ENERGY FINANCE LTD 3.5% 04/10/2021	EUR	300 000	300 177,00	0,35
TOTAL AUSTRALIE			**300 177,00**	**0,35**
BERMUDES				
BACARDI LTD 2.75% 03/07/2023	EUR	1 700 000	1 793 851,64	2,08
TOTAL BERMUDES			**1 793 851,64**	**2,08**
ESPAGNE				
NT CONS FIN 0.875% 24-01-22	EUR	400 000	404 086,03	0,47
TOTAL ESPAGNE			**404 086,03**	**0,47**
ETATS-UNIS				
ALTRIA GROUP 1.0% 15-02-23	EUR	1 375 000	1 402 773,30	1,63
AMERICAN HONDA FIN 0.35% 26-08-22	EUR	1 500 000	1 511 165,96	1,75
AMEX CREDIT 0.625% 22-11-21	EUR	810 000	815 107,83	0,94
AT & T 2.65% 12/21	EUR	900 000	924 594,66	1,07
FIDELITY NATL INFORMATION 0.125% 03-12-22	EUR	2 000 000	2 011 409,04	2,33
LGATE 0.0% 12-11-21 EMTN	EUR	2 000 000	2 000 450,00	2,32
MOHA INDU 2.0% 14-01-22	EUR	1 000 000	1 015 800,96	1,18
TOTAL ETATS-UNIS			**9 681 301,75**	**11,22**
FRANCE				
AUTOROUTE DU SUD 5.625% 07/22	EUR	2 000 000	2 119 926,16	2,46
BOLLORE 2.0% 25-01-22	EUR	1 700 000	1 725 428,97	2,00
DASSAULT SYSTMES 0.0% 16-09-22	EUR	1 700 000	1 706 536,50	1,98
GECINA E3R+0.38% 30-06-22 EMTN	EUR	1 600 000	1 605 120,00	1,86
I 0.875% 31-03-22 EMTN	EUR	2 200 000	2 215 912,33	2,57
I 2.0% 10-12-24 EMTN	EUR	500 000	537 751,88	0,62
ILIAD 0.625% 25-11-21	EUR	2 000 000	2 012 079,18	2,33
ILIAD 2.125% 05-12-22	EUR	1 500 000	1 547 123,12	1,80
LVMH MOET HENNESSY 0.375% 26-05-22	EUR	1 500 000	1 507 261,34	1,74
PSA BANQUE FRANCE 0.5% 12-04-22	EUR	1 200 000	1 207 934,71	1,40
PUBLICIS GROUPE 1.125% 16/12/21	EUR	1 700 000	1 717 391,00	1,99
RCI B 1.25% 08-06-22 EMTN	EUR	2 238 000	2 270 957,00	2,63
SEB ZCP 17-11-21	EUR	11 000	1 994 481,50	2,31
UNIBAIL RODAMCO ZCP 01/01/22	EUR	5 500	1 909 300,25	2,22
TOTAL FRANCE			**24 077 203,94**	**27,91**

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
IRLANDE				
DELL BANK INTERNATIONAL DAC 0.625% 17-10-22	EUR	1 500 000	1 523 141,10	1,77
FCA BANK SPA IRISH BRANCH 0.625% 24-11-22	EUR	2 000 000	2 029 113,42	2,35
TOTAL IRLANDE			**3 552 254,52**	**4,12**
ITALIE				
ENI ZCP 13-04-22 EMTN	EUR	1 700 000	1 703 374,50	1,97
TELECOM ITALIA SPA EX OLIVETTI 1.125% 26-03-22	EUR	2 300 000	2 307 897,32	2,68
TOTAL ITALIE			**4 011 271,82**	**4,65**
LUXEMBOURG				
ALLERGAN FUNDING SCS 1.25% 01-06-24	EUR	350 000	356 797,29	0,41
ALLERGAN FUNDING SCS 1.5% 15-11-23	EUR	200 000	205 931,79	0,24
ARCE 3.125% 14-01-22 EMTN	EUR	650 000	670 993,13	0,78
CK HUTCHISON GROUP TELECOM FINANCE SA 0.375% 17-10-23	EUR	1 800 000	1 822 691,59	2,12
GAZ CAPITAL 3.125% 17-11-23	EUR	2 000 000	2 165 635,75	2,51
NOVNVX 0 3/4 11/09/21	EUR	800 000	806 468,22	0,93
STELLANTIS 4.75% 150722	EUR	1 200 000	1 259 887,32	1,46
TOTAL LUXEMBOURG			**7 288 405,09**	**8,45**
PAYS-BAS				
CETIN FINANCE BV 1.423% 06-12-21	EUR	2 000 000	2 028 497,73	2,35
CONTI GUMMI FINANCE BV 2.125% 27-11-23	EUR	1 500 000	1 597 006,75	1,85
DAIGAG 2 1/8 07/09/22	EUR	400 000	409 656,03	0,47
DAIMLER INTL FINANCE BV 0.25% 11-05-22	EUR	200 000	201 093,00	0,23
DAIMLER INTL FINANCE BV E3R+0.3% 11-05-22	EUR	900 000	902 286,00	1,05
DT 0 3/8 10/30/21	EUR	2 000 000	2 008 035,75	2,33
VEST FIN 2.5% 27-10-22 EMTN	EUR	525 000	548 945,07	0,64
TOTAL PAYS-BAS			**7 695 520,33**	**8,92**
ROYAUME-UNI				
ASTRAZE 0.875% 24-11-21 EMTN	EUR	620 000	625 888,39	0,73
BATSLN 1 05/23/22	EUR	2 000 000	2 018 252,47	2,34
BRIT AMER TOBACCO 3,625%11-21	EUR	582 000	603 341,74	0,70
TOTAL ROYAUME-UNI			**3 247 482,60**	**3,77**
SUEDE				
ALFASS 1 3/8 09/12/22	EUR	2 000 000	2 025 307,53	2,35
SCANIA CV AB 0.0% 23-11-22	EUR	1 500 000	1 503 375,00	1,74
SECURITAS AB 1.25% 15-03-22	EUR	1 000 000	1 013 932,05	1,18
TOTAL SUEDE			**4 542 614,58**	**5,27**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**73 871 851,53**	**85,65**
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			**73 871 851,53**	**85,65**
Titres de créances				
Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
ACCOR ZCP 15-10-21	EUR	1 500 000	1 499 982,50	1,74
FIMALAC ZCP 15-10-21	EUR	1 500 000	1 500 011,67	1,73

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS *en* EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
NEXANS ZCP 30-12-21	EUR	1 500 000	1 499 756,29	1,74
NEXITY ZCP 13-10-21	EUR	1 500 000	1 500 005,00	1,74
TOTAL FRANCE			**5 999 755,46**	**6,95**
TOTAL Titres de créances négociés sur un marché réglementé ou assimilé			**5 999 755,46**	**6,95**
TOTAL Titres de créances			**5 999 755,46**	**6,95**
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
OSTRUM ISR CASH EONIA Part I	EUR	522	5 617 017,54	6,51
TOTAL FRANCE			**5 617 017,54**	**6,51**
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			**5 617 017,54**	**6,51**
TOTAL Organismes de placement collectif			**5 617 017,54**	**6,51**
Créances			**11 474,00**	**0,02**
Dettes			**-24 361,93**	**-0,03**
Comptes financiers			**776 650,92**	**0,90**
Actif net			**86 252 387,52**	**100,00**

Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM D	**EUR**	**3 243**	**150,62**
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM I	**EUR**	**640,555**	**126 101,92**
Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM C	**EUR**	**12 834,166**	**388,70**

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part Quilvest Bonds EURO SHORT TERM D

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	2 432,25	EUR	0,75	EUR
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	2 432,25	EUR	0,75	EUR

7. ANNEXE(S)

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

QUILVEST BONDS EURO SHORT TERM

PART D (Distribution) FR0007489216

Ce Fonds est géré par DYNASTY AM S.A.

Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF du Fonds est : Obligations et autres titres de créances libellés en euro.
Le Fonds, qui est un Fonds commun de placement, a pour objectif de gestion de réaliser, sur une durée de placement recommandée de trois ans, une performance supérieure ou égale à celle de l'indice Markit Iboxx € Corporates 1-3 ans.
L'indice Markit Iboxx € Corporates 1-3 ans, coupons réinvestis, libellé en euro est représentatif de la performance du marché des obligations de la zone euro dont la maturité est comprise entre 1 et 3 ans et est fourni à titre indicatif.
La stratégie du Fonds est active et effectuée de manière discrétionnaire sur différents produits de taux.
Le Fonds, pour atteindre son objectif, sera exposé jusqu'à 100% de son actif aux marchés des taux. Le Fonds pourra investir en titres Investment Grade émis ou garantis par des émetteurs publics ou privés.
Le FCP peut investir directement dans des emprunts non notés ou disposant d'une notation inférieure à BBB- (ou équivalent) dans la limite de 10% de son actif. Il pourra également être investi en obligations convertibles dans la limite de 10%. Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif dans des parts ou actions d'OPCVM, FIA ou de fonds d'investissement de droit étranger.
L'exposition aux marchés des taux, dont les marchés monétaires, sera établie dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 3.
Le Fonds pourra utiliser des instruments dérivés, dans un but tant de couverture que d'exposition sur le risque de taux, sans jamais rechercher de surexposition à ces risques.
Affectation du résultat net et des plus-values réalisées : Parts D : Distribution annuelle.
Les souscriptions et les rachats sont centralisés tous les jours jusqu'à 14h30 par CACEIS Bank et exécutés sur la base de la valeur liquidative datée de J et calculée à J+1 et réglé à J+1.
Durée de placement recommandée : 3 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, **A risque plus élevé,**

rendement potentiellement plus faible **rendement potentiellement plus élevé**

1	**2**	3	4	5	6	7

Le niveau de risque du Fonds reflète son exposition aux marchés de taux de la zone euro.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le Fonds, investissant en obligations, titres du marché monétaire ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel évènement dépend de la qualité de l'émetteur.

Risque de contrepartie : L'utilisation de dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Fonds.

La survenance de l'un de ces risques peut provoquer une baisse de la valeur liquidative de votre Fonds.

Pour plus d'informations sur les risques auxquels vous pouvez être confronté en investissant dans ce Fonds, veuillez-vous reporter à la section « Profil de risque » du prospectus.

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

QUILVEST BONDS EURO SHORT TERM

PART I (Capitalisation) FR0010786145

Ce Fonds est géré par DYNASTY AM S.A.

Objectifs et politique d'investissement

La classification AMF du Fonds est : Obligations et autres titres de créances libellés en euro.
Le Fonds, qui est un Fonds commun de placement, a pour objectif de gestion de réaliser, sur une durée de placement recommandée de trois ans, une performance supérieure ou égale à celle de l'indice Markit Iboxx € Corporates 1-3 ans.
L'indice Markit Iboxx € Corporates 1-3 ans, coupons réinvestis, libellé en euro est représentatif de la performance du marché des obligations de la zone euro dont la maturité est comprise entre 1 et 3 ans et est fourni à titre indicatif.
La stratégie du Fonds est active et effectuée de manière discrétionnaire sur différents produits de taux.
Le Fonds, pour atteindre son objectif, sera exposé jusqu'à 100% de son actif aux marchés des taux. Le Fonds pourra investir en titres Investment Grade émis ou garantis par des émetteurs publics ou privés.
Le FCP peut investir directement dans des emprunts non notés ou disposant d'une notation inférieure à BBB- (ou équivalent) dans la limite de 10% de son actif. Il pourra également être investi en obligations convertibles dans la limite de 10%. Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif dans des parts ou actions d'OPCVM, FIA ou de fonds d'investissement de droit étranger.
L'exposition aux marchés des taux, dont les marchés monétaires, sera établie dans une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 3.
Le Fonds pourra utiliser des instruments dérivés, dans un but tant de couverture que d'exposition sur le risque de taux, sans jamais rechercher de surexposition à ces risques.
Affectation du résultat net et des plus-values réalisées : Parts I : Capitalisation annuelle.
Les souscriptions et les rachats sont centralisés tous les jours jusqu'à 14h30 par CACEIS Bank et exécutés sur la base de la valeur liquidative datée de J et calculée à J+1 et réglé à J+1.
Durée de placement recommandée : 3 ans.

Profil de risque et de rendement

A risque plus faible, **A risque plus élevé,**

rendement potentiellement plus faible **rendement potentiellement plus élevé**

1	**2**	3	4	5	6	7

Le niveau de risque du Fonds reflète son exposition aux marchés de taux de la zone euro.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
La catégorie de risque associée à ce Fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Fonds non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : Le Fonds, investissant en obligations, titres du marché monétaire ou autres titres de créance, court le risque que l'émetteur fasse défaut. La probabilité d'un tel évènement dépend de la qualité de l'émetteur.

Risque de contrepartie : L'utilisation de dérivés de gré à gré expose le Fonds à un défaut partiel ou total de la contrepartie à honorer ses engagements. Ceci pourrait infliger une perte financière au Fonds.

La survenance de l'un de ces risques peut provoquer une baisse de la valeur liquidative de votre Fonds.

Pour plus d'informations sur les risques auxquels vous pouvez être confronté en investissant dans ce Fonds, veuillez-vous reporter à la section « Profil de risque » du prospectus.